



# Loi sur le climat

Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers)

## But

La Suisse doit atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.

## Situation actuelle

Le changement climatique affecte fortement la Suisse. Le changement climatique est provoqué par les gaz à effet de serre produits par les humains. Ces gaz à effet de serre sont entre autres produits lorsque des combustibles fossiles comme le gaz naturel et le pétrole sont brûlés. Ces combustibles fossiles sont utilisés par exemple pour l'électricité ou le chauffage. Ils sont importés de l'étranger.

En 2019, l'initiative populaire « Pour un climat sain (initiative pour les glaciers) » a été déposée. Cette dernière demande l'interdiction totale des combustibles fossiles à partir de 2050. Le Parlement a rédigé la loi sur le climat en guise de [contre-projet indirect](#) à l'initiative pour les glaciers. Un [référendum](#) a été lancé contre la loi sur le climat. C'est pour cette raison que nous votons à présent à ce sujet.

## Qu'est-ce qui changerait ?

Si l'objet est accepté, la Suisse devra poursuivre l'objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. L'objet prévoit entre autres ce qui suit :

- les personnes qui possèdent des chauffages au mazout, au gaz ou électriques recevront une aide financière si elles passent à des chauffages plus respectueux du climat ;
- la Confédération et les cantons seront tenus de protéger la population et l'environnement contre les conséquences du changement climatique ;
- les entreprises recevront un soutien financier pour investir dans des technologies respectueuses du climat ;
- la Confédération pourra conclure des accords contraignants avec des acteur-riche-s du secteur financier, comme les banques ou les caisses de pension, afin de contribuer à la neutralité climatique ;
- les gaz à effet de serre restants seront éliminés de l'atmosphère et stockés en toute sécurité ;
- le soutien financier total se limite à 3.2 milliards de francs sur dix ans au maximum.

## Référendum

Les lois fédérales sont adoptées par le Conseil national et le Conseil des États. Normalement, la population ne vote pas sur une loi fédérale. Toutefois, si 50'000 signatures sont récoltées en 100 jours, une votation populaire a lieu. La population peut donc se prononcer sur la loi.

## Contre-projet indirect

Avec un contre-projet indirect, le Parlement peut proposer une modification de loi en guise d'alternative à une initiative populaire. L'Assemblée fédérale a élaboré la loi sur le climat en guise de contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Ainsi, le comité d'initiative a retiré l'initiative sous condition. Cela signifie qu'il retire l'initiative si la loi est acceptée. Si la loi est rejetée, le comité d'initiative décidera si l'initiative pour les glaciers sera soumise au vote.



Oui

### Arguments des partisan-e-s

- Le gaz naturel et le pétrole sont des ressources limitées. Pour que l'approvisionnement énergétique soit assuré à long terme, il faut renoncer aux combustibles fossiles.
- Si la Suisse ne doit plus importer de combustibles fossiles, son indépendance vis-à-vis de l'étranger sera renforcée.
- La loi soutient la population et l'économie dans le passage à des solutions respectueuses du climat.

Non

### Arguments des opposant-e-s

- Les prix déjà élevés de l'électricité et de l'énergie vont augmenter avec cette loi.
- La loi ne contient pas assez de mesures concrètes sur la façon de remplacer l'électricité produite à partir de combustibles fossiles.
- Il faut trop de nouvelles installations électriques pour couvrir les besoins en électricité avec des énergies renouvelables. Cela est irréaliste et défigure le paysage suisse.

#### Conseil national



**oui**

139 oui  
51 non  
2 abstentions

#### Conseil des États



**oui**

38 oui  
4 non  
3 abstentions

#### Conseil fédéral



**oui**



Tu trouveras la vidéo et plus d'informations sur l'objet de la votation ici :

[easyvote.ch/loi-climat](https://easyvote.ch/loi-climat)